



Québec, le 29 novembre 2011

Monsieur Renaud Lapierre
Président
Services environnementaux Richelieu
1205, rue Louis Marchand
Belœil (Québec) J3G 6S4

Monsieur le Président,

Je tiens personnellement à vous féliciter pour le Prix Envirolys que vous avez remporté dans la catégorie « Gestion des matières résiduelles – volet : industrie, commerce et institution (ICI)/construction, rénovation, démolition (CRD) ».

Les Prix Envirolys, remis par le Conseil des entreprises de services environnementaux, visent à reconnaître le travail d'excellence d'individus et d'entreprises qui œuvrent chaque jour à l'amélioration de l'environnement dans les secteurs de la gestion des matières résiduelles municipales, institutionnelles, industrielles et commerciales et celui des entreprises de traitement des matières dangereuses résiduelles et des sols contaminés au Québec et sur les marchés internationaux.

En remportant ce prix, vous faites la démonstration que vous travaillez en faveur de la protection et de la mise en valeur de notre environnement, et ce, dans une perspective de développement durable. Cela est tout à votre honneur! Le Québec a besoin d'entreprises comme la vôtre pour être en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, notamment ceux de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Je vous invite à poursuivre vos efforts au bénéfice de l'environnement et je vous félicite, une fois de plus, pour ce prix fort mérité.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

Pierre Arcand